

et que l'on cherche à y attirer nos bons et honnêtes habitants, afin de répandre, dans nos heureuses Paroisses de la campagne, la corruption de la ville.

Vous vous ferez un devoir de recommander, avec prudence, à vos chers Paroissiens, de ne pas entrer, quand ils viennent à la ville, dans les premières auberges venues, mais de s'assurer auparavant quelles sont celles qui sont honnêtes, pour pouvoir s'y retirer sans s'exposer au danger de faire des excès de boisson et de perdre avec cela leur honneur dont heureusement ils sont encore pour la plupart si jaloux.

Il faut de plus qu'ils sachent bien que dans ces mauvaises auberges, ils courent un autre danger, celui d'être pillés et volés, comme cela est arrivé si souvent.

Mais revenant à nos Quarante Heures, il me reste à vous dire que, pour remporter une entière victoire sur tant de vices et d'erreurs, nous allons combattre sous la toute-puissante protection de la *Vierge Immaculée* à qui Dieu a accordé le singulier privilège de sauver l'Eglise, dans tous ses dangers, en écrasant toutes les têtes orgueilleuses, qui s'élèvent avec insolence contre elle.

Pour obtenir ce secours, dont nous avons tant de besoin, nous dirons, le second jour des 40 heures, en nous conformant au dit Règlement, la Messe votive de *Beata*, telle qu'au Missel, et *pro re gravi*, et par conséquent avec *Gloria* et *Credo*, avec l'intention spéciale d'honorer le glorieux privilège de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Mère de Dieu.

Je profite de l'occasion pour vous prier de faire tenir à l'Evêché tout l'argent de la Propagation de la Foi, que vous pourriez avoir en mains, parce que notre Conseil doit prochainement rendre ses comptes.

Je suis bien-cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

✠ IG. ÉV. DE MONTRÉAL.